

## COMPTE RENDU CONSEIL D'ADMINISTRATION Du 11 SEPTEMBRE 2017

**Sont présents** : Mesdames Delphine DANGUIS, Dominique GUYAUX, Sandrine JACQUES, Sophie RABINE, Marie-Christine REGNET, Messieurs Jean-François BIARD, Michel BILLOD LAILLET, Bruno CHAIGNON, Roger CHEVALIER, Gilles DA COSTA, Roger DEMOLY, Frédéric DUCLOS, Jean François DUCROT, Jérôme GANNAT, Jean Michel GUENIN, Jean Claude JACQUOT, Jacques LAPOSTOLLE, Paul LEGER, Daniel MARTIN, Bernard MARY, Jérôme MOUREY, Benoit PERRIN, Eric PIHET, Jean-Paul PONCHON, Norbert PRUDON, Denis REPERANT, Laurent RIOTTE, Gilles ZOPPI.

**Sont excusés** : Madame Florence HAULTCOEUR, Messieurs Gilles BINDA, Jean-Luc COIGNON, Benoit CORDIER, David DEREPA, Franck JACQUOT, Gilbert MICHARD, Pascal ORLANDI, Jacky THIBAU, François TOSCANO.

**Invité** : Loïc PHILIPPE, délégué des coureurs

**Invité excusé** : Emilian BROE, Conseiller Technique Sportif

**Nombre de présents : 28.** Le quorum est atteint. L'assemblée peut valablement délibérer

**Ouverture de la séance à 19h 10.**

**Mot d'accueil du Président** - Hommage à Jean Claude Guyaux et Maurice Riauté, suivi d'une minute de silence.

Félicitations aux vainqueurs d'épreuves et aux clubs organisateurs de certaines épreuves.

1. **Approbation du procès-verbal du 12/06/17:**

✍ *Le procès-verbal adopté.*

2. **Dossiers en cours :**

- 2.1 *Fonds de formation* : l'utilisation des fonds de formation devra être demandée avant le 31 octobre 2017. Passé cette date, ce fond reviendra au Comité. Un courrier va être adressé à tous les clubs BFC pour les informer.
- 2.2 *Mutation* : chaque antenne gèrera les mutations des ex comités. Gilles ZOPPI donne délégation de signature à Delphine DANGUIS pour les mutations de l'ex-Bourgogne et Sandrine JACQUES pour les mutations sur le territoire de l'ex Franche Comté.
- 2.3 *Aide aux sportifs de haut niveau* : le comité sert de boîte lettre. La totalité de la somme leur sera reversée prochainement.
- 2.4 *Elaboration du projet de mandat* : pour la rédaction de ce projet, le comité se basera sur les objectifs présentés par Gilles ZOPPI, lors de son investiture.

**Intervention de Gilles DA COSTA sur différents points :**

- ✍ Tarif FFC 2018 : augmentation sur certaines licences
- ✍ Assurance véhicules par la FFC : augmentation
- ✍ Situation financière de la FFC
- ✍ Paris 2024
- ✍ Elections du Président de l'UCI le 20 septembre prochain

- ↪ Calendrier fédéral : en cours de finalisation
- ↪ Calendrier Coupe de France masculin : publié ; celui des féminines prochainement
- ↪ Commission Médical : 3 secteurs d'intervention :
- ↪ Mécénat ASO : montant définit pour 3 ans. En 2017, il y aura un reliquat pour les clubs et les départements, sera géré par les comités régionaux et qui devront les attribuer selon des critères
- ↪ Formation des secrétaires salariées aura lieu comme chaque année
- ↪ Réunion des Présidents régionaux aura lieu courant novembre
- ↪ Convention FFC et Comités Régionaux et Comités Départementaux pour l'ensemble du mandat. Gilles ZOPPI a rendez-vous prochainement avec Michel CALLOT Président de la FFC.

2.5 *Dossier médical* : un contact avec le Docteur MEZIER est espéré prochainement.

Départ de Marie Christine REGNET à 20h15

2.6 *Logement de Besançon* : il est loué depuis le début du mois. Gilles ZOPPI remercie Sandrine JACQUES et Pascal ORLANDI de s'être occupée du dossier.

2.7 *Demandes de Damien ETHALON pour le fonctionnement du pôle BMX:*

- ✓ Sa première demande concerne le remboursement de ses frais de péage quand il vient encadrer le pôle. Cela représente environ 12.60 € par semaine.

↪ **Accord du Conseil d'administration à l'unanimité**

- ✓ Sa seconde demande concerne le défraiement pour l'encadrement et le coaching des athlètes sur les coupes de France sur la base des tarifs des journées de stage soit 75 €.

↪ **Refus du Conseil d'administration à l'unanimité**

2.8 *Incident France avenir route* : lors des championnats de France avenir route, une paire de roues dans sa housse a été perdue, égarée ou volée. Aujourd'hui, Pierre BOURDIAUX n'a plus de roues d'entraînement. Gilles ZOPPI demande aux membres présents si nous pouvons le dédommager ?

↪ **Avis favorable du Conseil d'administration à titre exceptionnel. Emilien BROE nous conseillera sur le montant à verser.**

2.9 *Marquage des véhicules des 8 véhicules du Comité* : Gilles ZOPPI présente les 2 devis en sa possession.

↪ **Le Conseil d'administration retient le devis Graph'spirit pour un montant de 288.42 € par véhicule.**

2.10 *Piste mobile de BMX* : Eric PIHET présente le projet de convention entre le Comité et Bertrand POUSSIERE (annexe 1). Il précise qu'il manque l'inventaire du matériel dans la remorque.

↪ **Accord du Conseil d'administration à l'unanimité**

2.11 *Tarifs location piste mobile de Bmx* : Eric Pihet propose aux membres du comité un projet de tarification de la location de la piste :

- ✓ Clubs BFC : 50 €/ jour
- ✓ Comités départementaux : 50 €/jour
- ✓ Collectivités locales : 100 €/jour
- ✓ Association : 150 €/ jour

- ✓ Entreprise : 150 €/ jour

↳ **Validation des tarifs par le Conseil d'administration**

2.12 **Véhicules du Comité** : Gilles ZOPPI informe que :

- ✓ La Skoda blanche : les frais de réparation sont trop importants pour la remettre en état. Bernard MARIE a peut-être trouvé quelqu'un pour la reprendre en l'état.
- ✓ Tepee : le devis pour le réparer s'élève à 4000 €. Lors du prochain Bureau, il sera décidé si le comité fait les réparations ou investit dans un nouveau véhicule.
- ✓ Aménagement de la remorque du Comité : suite à plusieurs demandes d'utilisateurs de celle-ci, des devis seront demandés pour l'aménager.

2.13 **Commission calendrier** : Gilles ZOPPI demande à Norbert PRUDON et Michel BILLOD-LAILLET s'ils veulent bien s'occuper du calendrier 2018, comme ils l'avaient fait l'an dernier. Ils acceptent, sous la responsabilité de Jean-Michel GUENIN, vice-président en charge du calendrier.

2.14 **Assemblée Générale du Comité** : Elle aura lieu le samedi 20 janvier 2018 à Dole. Pour cette 1<sup>ère</sup> AG BFC, le comité se chargera de l'organisation. La Commune de Dole offrira le vin d'honneur.

3. **Point sur les salariés** : Gilles ZOPPI précise que Paul HERMANN s'occupe du Pole sur Dijon et Claire HASSENFRTZ sur le Pole de Besançon.

Gilles Zoppi informe qu'Aurélia QUICLET sera dans le groupe 4 de la convention collective du sport pour le calcul de son salaire comme les secrétaires du Comité. Ce qui représente une augmentation de 53.74 € brut chargé par mois sur une base de 80 % du temps de travail.

4. **Point sur les Pôles Espoirs** : Gilles ZOPPI présente les athlètes retenus sur les 2 pôles (annexe 2)

5. **Réunion du 20 octobre avec les Comités Départementaux** : cette réunion remplacera les réunions dans les départements avec les clubs. Chaque comité départemental pourra être représenté par 4 ou 5 personnes. Ce sera à eux de retransmettre les informations données aux clubs. Un diaporama sera créé et remis à chacun.

6. **Etat détaillé des licences (annexe 3)** : présentation par Eric PIHET – baisse de 206 licences au 26 aout 2017. Gilles DA COSTA précise qu'au niveau de la FFC il y a une baisse de 1 500 licences. Remerciement de Gilles ZOPPI pour le travail effectué.

7. **Bilan Financier (annexe 4)** : présentation par Jean Paul PONCHON – La reprise de la comptabilité de l'ex Bourgogne est intégrée dans ce bilan. A ce jour, il y a un excédent malgré les dépenses imprévues. Pour le budget du Pole, la réalisation du budget présente à ce jour un déficit assez important du à des subventions non attribuées.

8. **Modalité des remboursements** : le tarif a été voté lors du dernier CA - Les modalités de remboursement seront un virement après avoir rempli un formulaire type qui sera transmis prochainement. Seuls les frais de déplacements sont pris en compte.

9. **Point sur l'harmonisation des différents tarifs** : Gilles ZOPPI rappelle qu'à ce jour seul le BMX a harmonisé les droits d'engagement et droits d'organisation. Il est demandé de voter les droits d'organisation pour les cyclo-cross avant le début de saison. Il est proposé 290 €

↳ **Validation des droits d'organisation des cyclo-cross à 290 € par le Conseil d'administration à l'unanimité**

Gilles ZOPPI rappelle que compte tenu des différences importantes sur les tarifs pratiqués par les 2 ex comités, le lissage se fera sur 3 ans. Lors du prochain bureau, les membres travailleront sur les droits d'affiliations et d'organisations.

10. **Compte rendu des commissions** : Gilles ZOPPI remercie les responsables de commissions qui ont transmis leur compte rendu :

- ✓ Bmx : annexe 5
- ✓ Jeune : annexe 6
- ✓ Arbitrage : annexe 7
- ✓ Cyclo-cross : annexe 8

Avant de lever la séance, Gilles Zoppi informe que Lucas GARBELLOTO va travailler pour le Comité pour la labellisation des sentiers de VTT .

L'ordre du jour étant épuisé, Gilles Zoppi Président propose de lever la séance et de nous retrouver autour du verre de l'amitié.

La séance est levée à 22h45.

**Le Président du Comité,  
Gilles ZOPPI**

**La secrétaires de séance,  
Delphine DANGUIS**